

MOT DU MAIRE

ÉDITION SPÉCIALE #2



UN ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ EN ONTARIO NOTRE RÉALITÉ NE PEUT ÊTRE IGNORÉE

Chères citoyennes, chers citoyens de Témiscaming,

Depuis mon premier mot sur la situation des soins en Ontario, plusieurs d'entre vous ont communiqué avec moi : rendez-vous annulés, demandes de paiement à l'avance, inquiétude et confusion. Et toujours aucune annonce officielle du CISSSAT pour justifier ces changements à la population.

Face à cette réalité, j'ai poursuivi mes interventions.

Récemment, j'ai rencontré le président de l'hôpital régional de North Bay et son équipe, en présence de M. Frank Dottori, afin d'obtenir des réponses précises et concrètes pour notre communauté. Cette rencontre a permis de confirmer les informations déjà transmises et d'apporter des précisions importantes sur ce qui est réellement différent pour nous.

CE QUI EST MAINTENU ET CE QUI CHANGE

- La RAMQ couvre toujours les soins hospitaliers et médicaux en Ontario. Ce point demeure inchangé. Cependant, nous constatons que très peu de médecins adhèrent au processus de réclamation à la RAMQ pour couvrir les soins médicaux.
- Le CISSSAT continue de diriger des patients vers l'Ontario. Toutefois, plusieurs médecins de l'Ontario refusent de les prendre en charge.
- Les médecins de l'Ontario peuvent encore traiter des patients québécois. Cependant, la majorité refuse de le faire.
- Certains médecins qui acceptent encore de vous traiter appliquent le tarif ontarien. Vous devrez alors payer la différence après avoir demandé un remboursement à la RAMQ. D'autres refusent de recevoir des patients lorsque la facturation est jugée trop compliquée.

POURQUOI LA SITUATION A CHANGÉ

Le problème n'est pas lié à l'hôpital de North Bay et aux soins hospitaliers, mais plutôt à la relation entre les médecins et le cadre administratif des ententes interprovinciales de soins médicaux.

Deux ententes existent au Canada :

- **Services hospitaliers :** Tous les Canadiens peuvent recevoir des soins hospitaliers dans une autre province « gratuitement ». Les coûts étant facturés directement à leur province d'origine. Le Québec (RAMQ) fait partie de cette entente.
- **Services médicaux (médecins, spécialistes, tests) :** Cette entente permet d'être vu par un médecin « gratuitement » dans une autre province... mais le Québec n'en est pas signataire.

Depuis des dizaines d'années, le CISSSAT compensait cela en traitant la tâche administrative et en comblant l'écart de coûts par le fait même, comme la région de l'Outaouais le fait encore pour les services non disponibles dans leur région.

C'est l'abandon unilatéral de cette pratique qui explique pourquoi certains médecins demandent maintenant un paiement ou refusent, pour la plupart, des patients de notre région.

.....
suite au verso

**ENGLISH
VERSION**



POURQUOI LA PLUPART DES MÉDECINS REFUSENT DES PATIENTS DU QUÉBEC

Selon les échanges avec le chef du personnel médical :

- Les médecins ne sont pas inscrits à la RAMQ, car le CISSSAT s’occupait autrefois de toute la procédure.
- L’inscription à la RAMQ est perçue comme complexe (incluant la certification de français).
- La facturation à la RAMQ entraîne une perte de revenu que le CISSSAT compensait auparavant.
- Ils ne veulent pas imposer à leurs patients de payer d’avance et de gérer un remboursement partiel.
- Il s’agit aussi d’un moyen de pression. Ils souhaitent régler certains irritants avec le CISSSAT depuis 2023, mais celui-ci ne semble pas s’être rendu disponible ou réceptif.

Au final : cette situation crée des bris de service, des suivis interrompus et un stress inutile pour nos citoyens.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Si votre rendez-vous est annulé ou si un paiement est exigé, discutez directement avec votre médecin. Certains citoyens ont réussi à retrouver leur place après avoir expliqué la situation et accepté d’être facturés.

J’ai également interpellé la haute direction du CISSSAT pour exprimer notre désaccord et demander des actions concrètes.

En attendant, le CISSSAT recueille désormais les plaintes liées à ces difficultés.

Chaque plainte aide à documenter la réalité et à appuyer nos démarches.

Motifs possibles :

- Fin du suivi avec un médecin en Ontario
- Distance trop importante pour obtenir des soins au Québec
- Remboursement insuffisant pour les déplacements

Bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
Téléphone : **1 888 764-5531**
Télécopieur : **819 764-5121**
Courriel : **ciyssat.info.plaintes@ssss.gouv.qc.ca**

Chaque témoignage compte.

Plus nous serons nombreux à signaler nos difficultés, plus notre message sera fort.

MON ENGAGEMENT COMME MAIRE

Le 12 août, la Ville adoptera et transmettra au CISSSAT des résolutions claires et fermes: nous exigeons un retour immédiat à la pratique antérieure afin de rétablir rapidement la continuité des soins en attendant qu’une solution permanente soit mise en place.

Je demanderai également la remise en place d’un comité citoyen local afin que notre voix retrouve sa place dans la gouvernance régionale de la santé et que notre réalité soit pleinement comprise. Nous ne pouvons plus accepter que des décisions qui nous concernent soient prises à distance, sans notre représentation.

Je demanderai que le CISSSAT se rende disponible pour rencontrer leurs vis-à-vis de l’Ontario, collaborer à la résolution des irritants et rétablir les trajectoires de soins dans notre région et dans notre langue.

Je m’engage à :

- Vous tenir informés avec transparence
- Continuer à exercer des pressions sur les autorités pour la reconnaissance officielle de notre corridor de soins
- Maintenir la mobilisation jusqu’à ce que notre réalité soit respectée

Notre situation est unique. Elle ne se compare pas au reste du Québec.

Il ne s’agit pas d’un débat politique : c’est une question humaine, vitale pour notre qualité de vie.

Je demeure à vos côtés. Je défendrai ce dossier avec énergie, constance et détermination.

Le statu quo n’est pas une option.

Il est temps d’agir.

Alain Gauthier

Maire de Témiscaming